



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

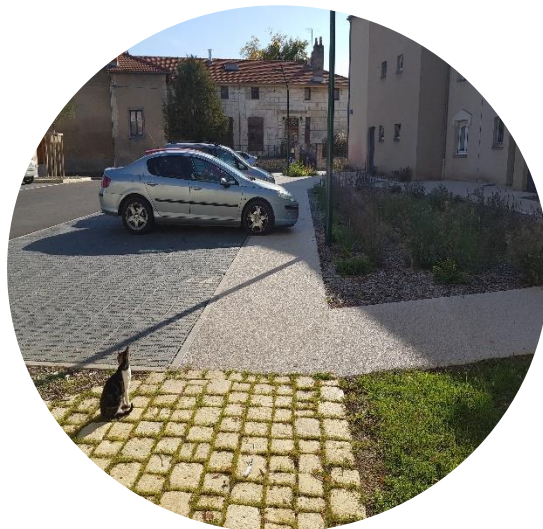
*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE
DE L'EAU
RHIN•MEUSE

Intégrer l'eau dans son projet d'aménagement

27 janvier 2023



LES AIDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Nicolas VENANDET – AERM

Eau et nature en ville

Les aides techniques et l'accompagnement financier de l'agence de l'eau Rhin Meuse





- ❑ Un besoin de changement de plus en plus visible
- ❑ Encore beaucoup d'acteurs à sensibiliser pour « faire de l'eau une ressource »
- ❑ Besoin de convaincre techniquement mais aussi d'une concertation préalable, élément essentiel de la réussite du projet
- ❑ L'Agence de l'eau est un acteur de l'urbanisme durable



Grand Format





L'appui technique et méthodologique concret de l'Agence de l'eau

- 1- Appui technique possible sur les dossiers d'aides
- 2- Aides aux études (AMO spécialisée...)
- 3- Actions de sensibilisation ciblées
- 4- Travaux sur documents cadres

1^{er} opérateur de l'État dans le domaine de l'eau



Sensibilisation AERM



PRINCIPES D'ELIGIBILITE

- Sur secteur urbanisés existant ou friches urbaines ou industrielles (pas d'aide en terrain naturel / agricole)
- Gestion « intégrée » de l'eau, en privilégiant les solutions surfaciques et végétalisées
- Incitativité de l'aide
- Pas d'espèces exotiques envahissantes, favoriser les essences locales
- Pas de notification du marché de travaux avant l'accusé de réception complet de l'Agence de l'eau
- Assiettes de travaux éligibles minimales 10 k€

Elever l'ambition des projets, systématiser ces pratiques et intégrer aux documents d'urbanisme/règlements

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE : EXEMPLES D'OPÉRATIONS ÉLIGIBLES



Agence de l'eau Rhin-Meuse : montants plafonds et taux de référence

ETUDES
conception
géotechnique

AMO spécialisée
CONCERTATION
ETUDES TECHNIQUES



En lien
avec le
projet

Hors champ
concurrentiel

70%

Champ
concurrentiel

50% à

70%*

GESTION
INTEGREE ET
VEGETALISATION



Plafond
40€ HT/m²

60%

40%* à

60%*

PLAN ECOLES :
GESTION
INTEGREE ET
VEGETALISATION



Plafond
150€ HT/m²

60%
voire
80%

RECUPERATION
D'EAU DE PLUIE

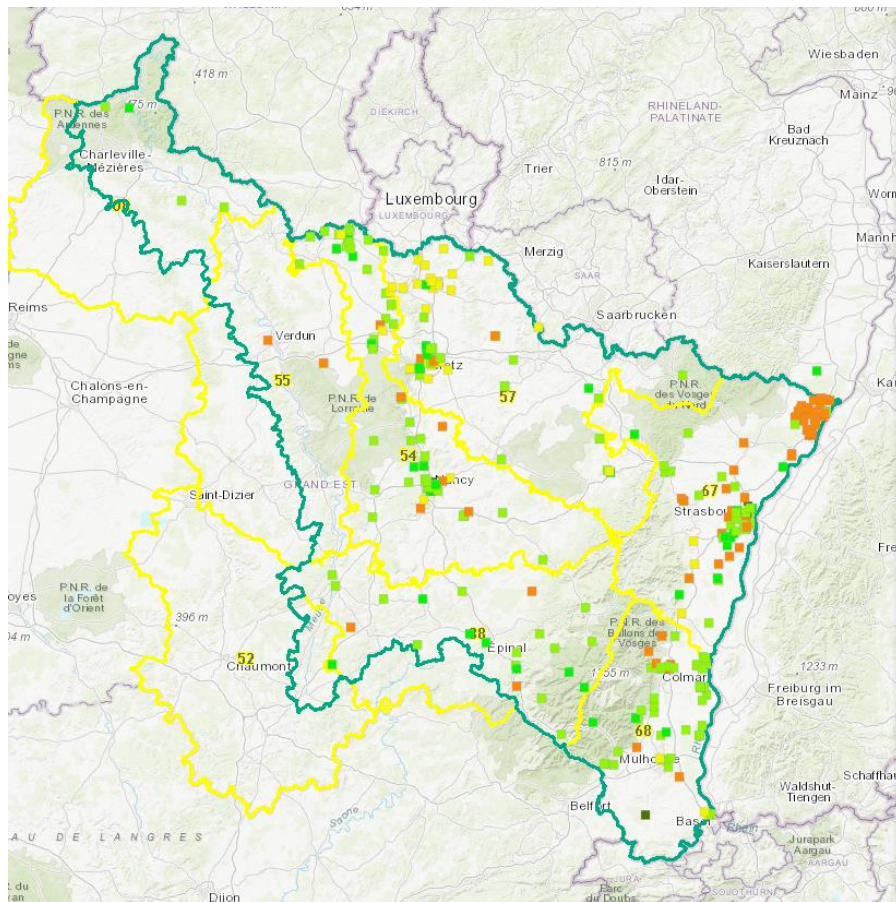


Selon le
projet

60%

(*) Les taux max. d'aide indiqués ci-dessous varient selon le profil de la structure, en application des règles d'encadrement communautaire des aides

OBSERVATOIRE GIEP RHIN-MEUSE : DEMONTRER PAR L'EXEMPLE



Légende

Opérations de gestion intégrée des eaux pluviales - Travaux pluviaux

- Autre
- Lotissement/ZAC
- Requalification de voirie
- Réhabilitation/création de bâtiment
- Cour d'école

Zonages gestion locale

Circonscription du bassin Rhin-Meuse



Zonages administratif

Départements



500 exemples locaux référencés
(création 2017)

- Etat paramètres-généraux Me lacs 2015
- Stations de mesure Eaux sup.
- Ouvrages d'épuration collectifs
- PAOT 2016-2018 : Mesures temps sec
- PAOT 2016-2018 : Mesures temps de pluie
- Opérations pluvial
- Pluvial : noues
- Pluvial : toitures végétalisées
- Pluvial : puits d'infiltration
- Pluvial : SAUL
- Pluvial : tranchées drainantes
- Pluvial : économies d'eau

Ajouter une couche

Transparence

Changer la symbologie

Envoyer un mail au producteur

Opérations pluvial

Gestion des EP des bâtiments communaux et des esp

Nom de l'opération: Gestion des EP des bâtiments comm

Type d'opération: Réhabilitation/création de bâtiment

Adresse: Centre Socioculturel

Code postal: 57510

Commune: Holsving

Surface du projet déracordée m2: 5185

Année de création: 2017

Stade de l'opération: Achevé

[FICHE BEX](#)

FOIRE AUX QUESTIONS RHIN-MEUSE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE

**GESTION À LA SOURCE
DES EAUX PLUVIALES**
& CONTRIBUTION
À LA LUTTE CONTRE LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE

FOIRE AUX QUESTIONS

ADOPTA
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

MARS 2021

32.	FAUT-IL PRENDRE EN COMPTE LA CAPACITE DE STOCKAGE DE LA TOITURE VEGETALISEE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGES D'INFILTRATION EN PIED DE BATIMENT ?	21
LA CHAUSSEE À STRUCTURE RÉSERVOIR		22
33.	EXISTE-IL UN RISQUE DE POLLUTION DES SOLS ET DES NAPPES PAR LES EAUX QUI S'INFILTENT A TRAVERS LE REVETEMENT ?	22
34.	QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL DANS LA STRUCTURE RESERVOIR AVEC ENROBE POREUX ET INFILTRATION ?	23
35.	EXISTE-IL UN RISQUE D'ENDOMMAGEMENT DES OUVRAGES LIE AUX CYCLES GEL-DEGEL ASSOCIE A LA PRESENCE D'EAU ?	24
36.	LES ENROBES POREUX ETANT MOINS VERGLAÇANTS, PERMETTENT-ILS DES ECONOMIES SUR LE SALAGE DES ROUTES ? ...	25
37.	COMMENT FAIRE LORSQUE LA CAPACITE D'INFILTRATION DU SOL SUPPORT EST INSUFFISANTE ?	25
38.	QUELLE EST LA HAUTEUR CONSEILLEE DE L'ENROBE POREUX POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DE L'EAU PAR RAPPORT A UNE VOIRIE CLASSIQUE ?	25
39.	EXISTE-IL UN RISQUE DE COLMATAGE DE LA COUCHE DE ROULEMENT DANS LE CAS D'UN ENROBE POREUX ?	25
40.	COMMENT ENTREtenir UN ENROBE POREUX ?	26
41.	QUE DEVIENT LE « JUS » ISSU DU DECOLMATAGE DE L'ENROBE POREUX ?	26
42.	QUEL EST LE NIVEAU DE PERMEABILITE CRITIQUE A PARTIR DUQUEL IL CONVIENT D'INTERVENIR ?	26
43.	QUEL EST LE COUT D'UN DECOLMATAGE ?	26
44.	QUELLE EST LA PERTE DE PERMEABILITE DE LA STRUCTURE RESERVOIR DANS LE TEMPS ?	26
45.	QUELLE DIFFERENCE EXISTE-T-IL ENTRE UN ENROBE POREUX ET UN ENROBE DRAINANT ?	27
46.	QUELLE EST L'EVOLUTION D'UNE CHAUSSEE A STRUCTURE RESERVOIR DANS LE TEMPS, NOTAMMENT VIS-A-VIS DE LA STRUCTURE PORTEUSE ?	27
47.	LES PURGES D'AIR SONT-ELLES INDISPENSABLES EN CAS DE REVETEMENT CLASSIQUE AVEC BOUCHES D'INJECTION ?	27
48.	L'EAU ISSUE DES CHAUSSEES A STRUCTURE RESERVOIR PEUT-ELLE ETRE UTILISEE POUR L'ARROSAGE ?	27
49.	QUELLES SONT LES NOTIONS DE DIMENSIONNEMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR CES OUVRAGES ?	27
50.	QUELS SONT LES CAS OU LES CHAUSSEES A STRUCTURE RESERVOIR AVEC ENROBE POREUX SONT DECONSEILLEES ?	28
51.	LES CHAUSSEES A STRUCTURE RESERVOIR SONT-ELLES PLUS COUTEUSES EN INVESTISSEMENT ET EN ENTRETIEN QUE LES CHAUSSEES CLASSIQUES ?	28
52.	A PARTIR DE QUELLE PERMEABILITE REALISE-T-ON UNE CHAUSSEE RESERVOIR DE RETENTION ET NON D'INFILTRATION ?	28
53.	EN CAS D'INFILTRATION SOUS UNE STRUCTURE RESERVOIR, EST-CE QU'UN DRAIN DE SURVERSE EST OBLIGATOIRE ET A QUELLE PROFONDEUR DOIT-IL ETRE POSITIONNE ?	28
54.	DANS LE CAS D'UNE CHAUSSEE A STRUCTURE RESERVOIR DE RETENTION/REGULATION, COMMENT DEFINIR LE DEBIT DE SORTIE A L'EXUTOIRE ET QUELLE INCIDENCE A-T-IL SUR LE DIAMETRE DU DRAIN ?	29
55.	QUELS SONT LES COUTS INHERENTS AUX BOUCHES D'INJECTION POUR UNE CHAUSSEE A STRUCTURE RESERVOIR AVEC ENROBE CLASSIQUE ?	29
56.	QUELLE EST LA FREQUENCE D'ENTRETIEN D'UNE BOUCHE D'INJECTION ET QUEL MATERIEL UTILISER ?	29

Pour une ville perméable et durable

→ Page internet [Pour une ville perméable et durable](#)

- Cartographie des opérations de GDIEP sur le bassin Rhin-Meuse
- Boîte à outils : fiches REX, vidéos, documents ressources, webinaires
- FAQ sur la GDIEP





MERCI DE VOTRE ATTENTION !

**Un projet ?
Contacter la direction des interventions de
l'Agence de l'eau Rhin-Meuse**

Service Eau en ville et industries
D2AT-SEVI@eau-rhin-meuse.fr

Nicolas VENANDET

Référent Eau et nature en ville
nicolas.venandet@eau-rhin-meuse.fr